

CAJ intercommunal de Picquigny

13-17 ans

Session d'été

du 8 au 26 juillet



Tarifs du CAJ:

Sans justificatif de quotient familial, le tarif maximum sera appliqué

Quotient Familial	Tarif semaine
De 0 à 599	28 euros
De 600 à 999	32 euros
à partir de 1000	36 euros

La CAF de Somme prend en charge 3 euros 50 par jour et par jeune pour l'accueil au CAJ en 2024 des jeunes dont la famille a un quotient familial inférieur à 900 sur le mois de janvier 2024.

Si vous êtes dans cette situation, veuillez nous fournir un justificatif afin que nous prenions en compte cette aide.

Permanences d'inscription dans les locaux de la communauté de communes:

à Picquigny, 118 rue du Marais:
31 mai et 14 juin

à Flixecourt, 1 Allée de Quarante:
4 juin et 19 juin

17 h - 19 h

Le dossier d'inscription est disponible :

-Communauté de communes Nièvre et Somme :

1 allée des quarante ZA des hauts du val de Nièvre BP 30214 80420 FLIXECOURT

sur le site : <https://www.nievresomme.fr/>

Pour valider l'inscription, les documents ci-dessous sont obligatoires:

- Le Bulletin d'inscription (souhait d'inscription),
- Le dossier d'inscription complété,
- Un certificat médical (pratique sportive et vie en collectivité + la mention : à jour de ses vaccination)
- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant le jeune
- Le règlement intérieur signé par le jeune et ses parents.
- En cas de séparation, divorce, copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde du jeune.
Le parent qui n'a pas la garde habituelle ne pourra en aucun cas exercer son droit de visite dans l'enceinte du CAJ.
- Attestation d'aide aux temps libres de la CAF ou bon MSA si la famille en bénéficie

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Coordonnées du directeur : lucas.bacquet@pep80.fr

06.08.46.82.27

Nom:

Prénom:

Age:

Inscription pour la semaine: Du 8 au 12 juillet Du 15 au 19 juillet Du 22 au 26 juillet